

Les travaux gagnent la place

GRANDSON Un pavillon temporaire sera monté sur la place du Château. Il servira de solution de remplacement pour le bâtiment du Châtelet qui sera bientôt en travaux.

TEXTES: ROBIN BADOUX

Il va y avoir du changement sur la place du Château. Des évolutions en lien avec les futurs projets concernant le cœur du Bourg d'Othon, le parking souterrain et la destruction du local des pompes et de la chapelle libriste? Nenni! Il s'agit ici de travaux liés à la grande restauration patrimoniale que subit le château de Grandson, qui va s'étendre ces prochains mois au café du Châtelet et, par extension, au guichet servant d'accueil pour les visiteurs de la forteresse. «Il n'y a aucun rapport avec les futurs projets concernant la place du Château», appuie le syndic Antonio Vialatte.

Concrètement, le bâtiment contenant le café du Châtelet, le guichet et une partie de l'administration de la Fondation du château de Grandson (FCG) sera transformé et remanié. Une enquête publique est ouverte concernant cette transformation spécifique et est consultable jusqu'au 25 août. Le café cessera ses activités le 23 septembre, tandis que le guichet sera déplacé dans une nouvelle structure provisoire qui sera montée sur la place du Château dans la semaine du 17 septembre (encadré).

Ce pavillon temporaire sera installé dans l'espace adjacent au Châtelet, sur une partie du parking située devant la banque BCV de Grandson. Ce faisant, une partie des stationnements seront supprimés. «En compensation, une dizaine de places seront fournies dans le parking du Château (ndlr: en contrebas du monument, à côté des voies CFF). Ces places seront à disposition des usagers selon les horaires d'ouverture du château, et non avec le disque de stationnement en usage sur la place», explique Diego Mediano, responsable communication de la FCG.

Il n'y a pas eu de mise à l'enquête pour ce pavillon. Il bénéficie en revanche d'une autorisation municipale et de l'accord du voisinage,

soit les privés vivant juste derrière le Châtelet, la banque et l'office notarial. «C'est un bon deal qui a été trouvé pour aider la FCG à passer cette étape des travaux de restauration», remarque Antonio Vialatte.

Le nouveau bâtiment servira principalement pour l'accueil des visiteurs du château. Une exposition, en lien avec le chantier et portant sur les relations entre architecture monumentale et vernaculaire, y sera installée. Cependant, il ne sera pas possible de s'y restaurer. «Il y aura un service d'accueil informel, avec des cafés par exemple, pour les visiteurs du château, mais le café du Châtelet, lui, fermera ses portes», précise Diego Mediano.

L'ensemble des coûts pour l'aménagement de ce pavillon sont entièrement financés par la SKKG, fondation propriétaire du monument. Cette somme est déjà incluse dans le budget de 40 millions de francs correspondant au lancement de la deuxième phase des travaux en 2020.

Une séance d'information publique sur ce pavillon temporaire se tiendra le 27 août à la



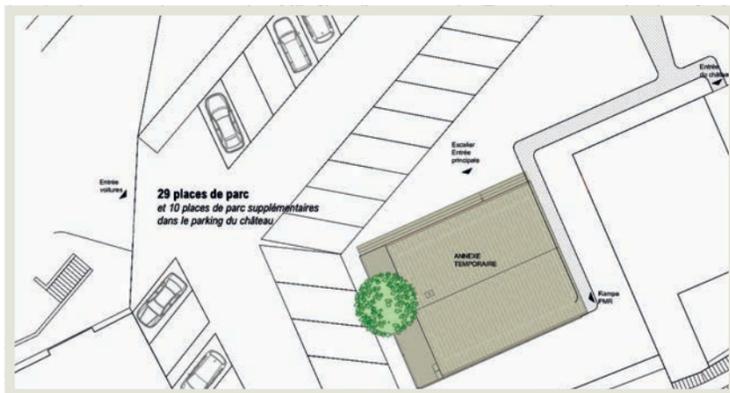
Le pavillon provisoire sera situé sur la place entre le bâtiment du Châtelet et l'arbre, visible ici au milieu des voitures. Les voisins ont tous donné leur accord. GABRIEL LADO

salle des Quais en présence de la FCG, le maître d'ouvrage et de la Municipalité de Grandson.

Une inauguration est prévue en octobre.



Le café du Châtelet, à gauche ici, fermera ses portes jusqu'à la fin des travaux en 2026.



Le pavillon disposera de 80 mètres carrés de surface intérieure, répartis sur un étage. COLLECTIF ALENTOURS

Provisoire, modulable et écologique

La nouvelle structure qui sera bâtie provisoirement sur la place du Château est l'œuvre du collectif Alentours, un consortium de trois architectes.

Le pavillon aura la particularité d'être construit en matériaux bio-sourcés. «La structure est faite de panneaux préfabriqués en bois, remplis ensuite de petites bottes de paille de 35 cm d'épaisseur, 50 cm de hauteur et 1 mètre de longueur. Le tout sera recouvert d'un enduit de protection en terre. Les murs feront donc un peu plus de 35 cm d'épaisseur», explique Elsa Caudey, membre du collectif, architecte EPFL/DSA-architecture de terre à l'ENSA Grenoble.

Malgré l'usage de matériaux peu conventionnels, en tout cas pour notre époque, ce bâtiment répondra à toutes les normes de sécurité contemporaines, thermiques et incendie. «Le bâtiment est conçu pour être modulable et pour un usage de longue durée. Même s'il ne restera qu'environ un an à Grandson, il doit donc pouvoir être démontable et réutilisable à un autre endroit. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de contraintes techniques», ajoute l'architecte, qui précise que la Ville de Lausanne signale déjà son intérêt pour récupérer cette structure.

Il faut dire que ce genre de bâtiment, muni de bonnes performances techniques et une faible empreinte carbone, est très dans l'air du temps. «C'est une solution bien plus séduisante que d'utiliser des porta-cabines et très peu énergivore, voire pas du tout», soutient Elsa Caudey.

La structure utilisera un maximum de matériaux de récupération. Pour les fenêtres par exemple, il s'agira pour moitié de réemplois. Le plancher sera fait avec des éléments peu anciens démontés dans le château lors des restaurations.

Le pavillon sera majoritairement construit hors de Grandson par des étudiants de l'EPFL et de plusieurs HES dans le cadre de leurs crédits d'été, et ce dès la mi-août. Le montage sur la place du Château se fera dans la semaine du 17 septembre. L'ensemble reposera sur un support, et non sur des fondations. Huitante mètres carrés de surface intérieure seront utilisables.

D'autres structures de ce genre existent déjà, à Genève et en Valais. «C'est encore une technique de niche, peu connue des entreprises locales, mais bien maîtrisée.» Dans le Nord vaudois, une technique similaire de construction a déjà été utilisée à Cuarny dans une maison familiale.

EN BREF

CHAMPVENT

Avenir de l'UAPE assuré

A la rentrée scolaire, c'est l'UAPE de Chamblon qui pilotera celle de Champvent après le départ à la retraite de Guylène Gasser en juin dernier, 17 ans après son entrée en fonction. Le bâtiment des Grillons sis au centre du village accueillait une garderie privée et une UAPE. Dès le 19 août, il accueillera une UAPE qui comptera 24 places. La commune a en effet rejoint le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (Réajj) qui pilote l'UAPE de Chamblon, qui gèrera désormais les deux sites. Pour la garderie, un projet est en phase de développement. • J. Ch.

LIGNEROLLE

UAPE à Montcherand

A Lignerolle, où l'UAPE était dirigée également par Guylène Gasser, les enfants iront désormais à l'UAPE installée dans le nouveau collège de Montcherand, piloté par le Réseau enfance Orbe-La Vallée (Ajoval). L'ancienne UAPE sera relouée comme appartement. Quant au collège qui a fermé ses portes en juin, son avenir n'est pas encore défini. La Municipalité travaille à sa future affectation. • J. Ch.

L'ACTUALITÉ

VUE PAR DAM



VAUD

PANORAMA SUR NOS BELLES MONTAGNES

